



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 1^{er} JUILLET 2021 A 18H00

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 01 juillet, le conseil municipal, dûment convoqué en date du 22 juin 2021, S'est réuni à 18 heures en mairie, sous la présidence de Monsieur Maryannick GARIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de procurations : 1

Nombre de votants : 14

Etaient présents : Mr Maryannick GARIN, Mme Dylette THILL, Mr SAVEL Charles, Mr René FAUVERGE, Mme Sylvie ALDEGUER, Mme Virginie HUGOUVIEUX, Mme Eloïse DEGOUY, Mr Olivier MAVIEL, Mr Alain DEWAEGHEMAECKER, Mr Hervé CHASTAN, Mr Didier SIRVEN, Mr Pierre HELSLOOT, Mr Yanick ABADIE

Absents excusés : Mr David BES, Mr Gilles BERGES

Procuration: Mr David BES à Mr Maryannick GARIN

Secrétaire de séance : Mme Dylette THILL

ELECTRIFICATION ESTHETIQUE : EFFACEMENT ET FIABILISATION DES RESEAUX ELECTRIQUES ENTREE NORD DU VILLAGE, A PARTIR DU POSTE CLANSAYES

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental, d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : Electrification

Effacement et fiabilisation des réseaux électriques entrée Nord du village, à partir du poste Clansayes

Dépense prévisionnelle HT **78 604.83 €**

Dont frais de gestion : 3 743.09 €

Plan de financement prévisionnel :

Financements mobilisés par le SDED 62 883.86 €

Participation communale **15 720.97 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet et le plan de financement établi par le SDED.

DISSIMULATION DES RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES : EFFACEMENT ET FIABILISATION DES RESEAUX ELECTRIQUES ENTREE NORD DU VILLAGE, A PARTIR DU POSTE CLANSAYES

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental, d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

| | |
|--|--------------------|
| Opération : Electrification | |
| Effacement et fiabilisation des réseaux électriques entrée Nord du Village, à partir du poste Clansayes. Dissimulation des réseaux téléphoniques | |
| Dépense prévisionnelle HT de Génie Civil | 22 525.44 € |
| Dont frais de gestion : 1 072.64 € HT | |
| Plan de financement prévisionnel : | |
| Financements mobilisés par le SDED | 6 757.63 € |
| Participation communale basée sur la HT | 15 767.81 € |
| Total Hors Taxes des travaux de câblage : 3 557.22 € | |
| Plan de financement prévisionnel : | |
| Montant non soumis à la TVA à la charge des collectivités locales (100 % x 3 557.22 = 3 557.22 €) | 3 557.22 € |
| Financements mobilisés par le SDED | 0 € |
| Participation communale | 3 557.22 € |
| Montant total de la participation communale : | 19 325.03 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet et le plan de financement établi par le SDED.

SYNDICAT MIXTE RAO – RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES SUITE AU CONTROLE DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES PROVENCE-ALPES –COTE D'AZUR

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Chambre Régionale des Comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur a procédé au contrôle des comptes et de la gestion du Syndicat mixte Rhône Aygues Ouvèze pour les exercices de 2013 et suivants. Ledit rapport a été communiqué aux délégués syndicaux et a fait l'objet d'un débat au sein du Comité Syndical du 25 mars 2021 qui en a pris acte.

Le conseil municipal est amené à prendre acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Provence-Alpes-Côte d'Azur concernant le contrôle des comptes et de la gestion du Syndicat des eaux de la région Rhône Aygues Ouvèze sur les exercices 2013 et suivants.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS (SID)

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'engager la modification des statuts du SID pour 2 raisons :

- La modification du siège du SID : l'article 3 des statuts doit être modifié pour prendre en compte la nouvelle adresse du siège : 23 rue des Tilleuls à MONTELIER ;
- L'adhésion de 3 nouvelles communes au SID : La Répara-Auriples, Saoû et Autichamp, sollicitée par le conseil municipal de chacune d'elles.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider les nouveaux statuts du SID tels que présentés.

**MISE A JOUR DE LA LISTE DES COLLECTIVITES ADHERENTES AU SYNDICAT
DEPARTEMENTAL DE LA TELEVISION DE LA DROME**

M. Le Maire fait part à l'assemblée l'adhésion de nouvelles communes au Syndicat Départemental de TéléVision de la Drôme.

M. Le Maire donne la liste de ces nouvelles communes et invite le Conseil Municipal à délibérer. Les changements intervenus dans la composition de la liste des collectivités adhérentes au SDTV sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19 h30



Le Maire,

Maryannick GARIN

Affiché le 5 juillet 2021